

ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

A la Directrice Générale des Services
Aux Directeurs Généraux des Services Adjoints

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

Vu le code de l'éducation et notamment son article L. 712-2, ,
Vu les statuts de l'Université de Caen Normandie,
Vu la délibération du conseil d'administration n° 2024-089 du 2 décembre 2024 relative à l'élection du Président de l'Université de Caen Normandie ,
Vu l'organigramme de l'Université de Caen.
Considérant que pour une bonne administration de l'Université, il est nécessaire d'octroyer une délégation de signature à la directrice générale des services et aux directeurs généraux des service adjoints ;

ARRETE**Article 1^{er}**

Délégation de signature est donnée à **Madame Géraldine BODET**, Directrice Générale des Services de l'Université de Caen Normandie de signer,

- tout acte de gestion concernant l'université
- Toute pièce afférente à la collaboration des partenaires hors accord cadre

A l'exclusion

- o des diplômes délivrés par l'Université de Caen Normandie
- o des actes de saisine de la section disciplinaire du Conseil d'Académique de l'Université.
- o Des accords cadres et de coopération

Article 2

Délégation de signature est donnée à **Mme Laurence TROTTIN**, Directrice Générale des Services Adjointe de l'Université de Caen Normandie de signer, tout acte de gestion courante de l'université concernant ses domaines de compétence déterminé par l'organigramme en vigueur au moment de la signature du dit acte et en particulier des actes, arrêtés et décisions dans les domaines suivants

- Vie étudiante, notamment
 - o Organisation d'évènements par les associations étudiantes :
 - o Agrément des associations
 - o Mise à disposition de locaux aux associations étudiantes
- Culture, notamment
 - o Contrat de cession du droit d'exploitation de spectacle
- Sport, notamment
 - o Autorisation d'utilisation des équipements sportifs

Article 3

Délégation de signature est donnée à **M. Alain PRODHOMME** , Directeur Général des Services Adjoint de l'Université de Caen Normandie de signer, tout acte de gestion courante de l'université concernant ses domaines de compétence déterminé par l'organigramme en vigueur au moment de la signature du dit acte et en particulier des actes, arrêtés et décisions dans les domaines suivants

- Affaires immobilières : notamment

- Convention de mise à disposition de locaux hors association pour une durée inférieure à 24 mois
- Toute autorisation, convention d'occupation du domaine public hors association étudiante ou sportive
- Permissions de stationnement et les permissions de voirie,
- Conventions de mise à disposition de matériel
- Tout autre acte à caractère reconnaissant en la matière

- Affaires financières, notamment
 - Dépôt de demande des subventions
 - Contrat de prestation de service
 - Tout autre acte à caractère reconnaissant en la matière

- Recherche, notamment
 - Convention de recherche à caractère non financier

- Marchés publics
 - Marchés publics de travaux, de service et de fourniture pour un montant inférieur à 200 000 € HT

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice Générale des Services, délégation de signature est donnée à **Mme Laurence TROTTIN et à M. Alain PRODHOMME**, Directeurs Généraux des Services Adjoints de l'Université de Caen Normandie de signer tout acte à l'exception

- des diplômes délivrés par l'Université de Caen Normandie
- des actes de saisine de la section disciplinaire du Conseil d'Académique de l'Université

Article 5

Cette délégation prend effet à compter du 2 décembre 2024. Cet arrêté annule et remplace tous les actes et documents ayant le même objet.

Article 6

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage sur le site internet de l'Université de Caen et dans les locaux de l'Université

La Directrice Générale des Services de l'Université de Caen est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 7

La Directrice Générale des Services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 2 décembre 2024

Le Président de l'Université,

